Pôle Handicap





L'Institut Médico Educatif "Le Barioz"



Public accompagné

L'Institut Médico Educatif (IME) « Le Barioz » accompagne enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne, avec ou sans troubles associés.



Missions

La mission principale de l'IME est d'accompagner le jeune accueilli dans son projet de vie. Les différents professionnels contribuent à ce titre, au développement de ses compétences tout en considérant son environnement social et scolaire.



Objectifs

Les équipes éducatives et scolaires ont à cœur de diversifier leurs activités (sportives, éducatives et culturelles) afin d'étayer le jeune au quotidien en lui proposant différents supports et outils dont il pourra se resservir dans sa vie future.
Pour ce faire elles s'appuient sur les observations du service soin dont le rôle est de prendre en charge individuellement ou collectivement les jeunes ainsi que d'éclairer les questionnements des professionnels de terrain.

Procédure d'admission:

L'admission des enfants à L'IME se fait sur notification de la Commission des Droits et de des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale de l'autonomie (MDA).

L'articulation de ces prises en charge se concrétisent dans le projet d'accompagnement individualisé (PAI) de chaque jeune. Un projet co-construit entre ce dernier, ses parents et l'équipe pluridisciplinaire.

Modalités d'hébergement

L'internat : Prise en charge à temps complet du lundi au vendredi, 3 groupes de vie en fonction des âges d'environ 10 jeunes.

L'internat séquentiel : Un retour au domicile une fois par semaine.

L'accueil de jour : Prise en charge en journée complète.

Différents dispositifs

La SEES (Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé) : L'équipe de 3 enseignantes et 10 éducateurs accueille des jeunes entre 6 et 14 ans sur 3 sites différents (2 classes externalisées, 1 classe interne à l'IME)

La SIFPro (Section d'Initiation et de Premières Formations Professionnelles) : Accompagne les adolescents de l'IME âgés de 14 à 20 ans à devenir des citoyens les plus autonomes possible en fonction de leurs compétences et de leurs capacités.

Les axes de travail privilégiés

La sociabilisation : un travail en partenariat pour favoriser le développement des activités éducatives. Le développement de la recherche de stage en milieu ordinaire et protégé.

Le sport : Un outil de bien être psychique et physique, de valorisation et de dépassement de soi.

Le Foyer logement "Le Home"



Public accompagné

Le Foyer logement « le Home » est un établissement unique dans le département. Créé en 1975, ce foyer situé sur la commune de St Martin d'Hères est entièrement dédié à l'accueil de 16 jeunes adultes de 20 à 30 ans, bénéficiant de l'aide sociale, avec une déficience intellectuelle légère, en difficulté personnelle au niveau psychologique, social professionnel, ne présentant pas de trouble psychiatrique avéré.



Missions

Accompagner des jeunes adultes dans leur projet d'autonomie sociale et professionnelle.

Préparer les résidents à devenir des citoyens adultes responsables et autonomes.

Le Home est avant tout un lieu de vie, mais aussi et surtout un lieu d'apprentissage et d'expérimentation de savoir-faire et de savoir être.



L'inclusion par le logement : un projet de vie sociale autonome :

Le projet, établi par les adultes avec l'équipe pluridisciplinaire du foyer, consiste généralement à apprendre à respecter les règles d'hygiène (toilette, ménage, gestion des déchets), à développer sa capacité à être en relation avec l'autre et à vivre en bon voisinage, à se protéger, à effectuer des démarches administratives ou

Le projet d'inclusion sociale :

encore à gérer ses revenus.

Un accompagnement sur-mesure pour conduire le jeune adulte à effectuer ses propres choix, à surmonter ses appréhensions sont des éléments clé vers lesquels l'équipe pluridisciplinaire

Procédure d'admission :

L'admission des adultes au Home, se fait sur notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale de l'Autonomie. Et avoir une notification d'aide sociale. Il doit également être en capacité d'apprentissage en vue d'une vie autonome. Bénéficiaire de l'aide sociale.

Parcours résidentiel progressif :

- Accueil dans l'un des 10 studios de l'enceinte
- Accueil aux Edelweiss : première étapes d'autonomie
- Accueil dans un studio extérieur

d'apporter une réponse la plus proche possible des besoins identifiés ou exprimés. Durant cet accompagnement autour de leur projet personnalisé, les résidents rencontrent des obstacles, subis parfois des échecs, et l'accompagnement est à

les accompagne. Tout le fonctionnement de la structure repose sur l'importance

rencontrent des obstacles, subis parfois des échecs, et l'accompagnement est à chaque fois réajusté en fonction de ses besoins.

L'accompagnement :

Le résident reste libre de ses allées et venues. Le foyer propose diverses activités, notamment orientées vers la prise d'autonomie : ateliers cuisine, la cafétéria (lieu d'échange et de création du lien à l'autre) et la buanderie (dédiée à l'apprentissage du nettoyage du linge). Une activité sportive est proposé par un éducateur sportif de façon hebdomadaire.

Tous les 3 mois se tient la réunion des résidents. Cet espace d'échange et d'expression permet à chacun d'exprimer ses envies et ses projets, mais aussi ce qui ne va pas ou ce qui est difficile à supporter.

Après le Home:

80% des jeunes résidents habitent en appartement extérieur en totale autonomie avec pour la majorité d'entre eux un suivi régulier par un Centre Médico Psychologique (CMP) et/ou un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ou un services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Le Service d'Education Spéciale et de Soins

à Domicile



Public accompagné

Le SESSAD, situé depuis le 25 Octobre 2019 à Tencin, accueille 39 enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans qui présentent une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles « dys » ou de troubles psychiques. Ils sont scolarisés en milieu ordinaire de la maternelle au collège, ULIS et SEGPA du Haut Grésivaudan.



Missions

L'objectif de ce service est d'aider à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et au développement de ses capacités en vue de son intégration scolaire et de son autonomie.



Entrée:

La prise en charge est prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie

(CDAPH) de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). A l'issue d'une rencontre entre la famille, l'enfant et la direction, pour la signature

du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), une phase sera dédiée à l'observation des besoins par l'équipe pluridisciplinaire. S'en suivra la coconstruction du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) par la famille et les professionnels, qui déterminera les objectifs d'intervention et leurs modalités.

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) est élaboré au cours de réunions trimestrielles, en présence des parents, de l'enfant, du référent de scolarité, de l'équipe enseignante et de l'équipe du SESSAD.

L'accompagnement:

des besoins de l'enfant, l'accompagnement peu être éducatif (éducateurs spécialisés), rééducatif (orthophoniste, psychomotricienne) ou psychothérapeutiques (psychologue, neuropsychologue).

L'action du SESSAD est basée sur la complémentarité des intervenants. En fonction

L'accompagnement se fait toujours dans et en partenariat avec l'environnement de l'enfant : famille, école, loisir... L'éducateur intervient auprès de l'enfant dans sa famille ou à l'école et travaille en partenariat avec les équipes éducatives de l'éducation

nationale, le médecin de famille, les services sociaux, les personnels de santé en

libéral. L'équipe engage avec la famille un travail de concertation et d'écoute, dans l'objectif de faire progresser l'enfant tout en prenant en compte ses difficultés. Entretiens individuels ou familiaux, groupes de parole, jeux en famille, etc... sont autant de leviers mis en place pour favoriser le dialogue entre l'enfant et son environnement.

Des partenariats sont développés avec des médiathèques, MJC, écoles de musique ou des centres aérés afin de faciliter leur intégration et la découverte de l'autre.

L'équipe d'encadrants : L'équipe du SESSAD est composée d'une

équipe pluridisciplinaire : soin (un temps de psychiatre, médecin, psychologue, psychomotricienne et orthophoniste), éducatif d'éducateurs spécialisés, conseillère économie sociale assistante sociale, d'agents familiale. administratifs et généraux et d'une équipe de direction.

La suite:

potentiel de l'enfant peuvent être soit en sections classiques ou spécialisées (ULIS ou SEGPA), soit en milieu protégé, dirigés vers un IME (Institut Médico-Éducatif).

Les orientations, en fonction du





Siège du Pôle :

525 chemin du Moulin 38360 Noyarey



04 58 27 00 75



villageamitie@sauvegarde-isere.fr



sauvegarde-isere.fr

